

Solidarité & Proximité

OBJECTIF

1 " Être solidaire pour maintenir la cohésion sociale et l'accessibilité de tous aux services et aux logements, retenir les jeunes et les classes moyennes, développer les liens intergénérationnels. "

Pour maintenir les solidarités villageoises qui existent depuis toujours sur ce territoire, et éviter d'exclure les populations modestes et les classes moyennes.

➤ Social, petite enfance, ainés

- Création d'un EAJE (multi-accueil)
- Réalisation d'un diagnostic, qui vise à analyser les problématiques sociales du territoire, dans le but de développer des projets en faveur de la petite enfance, des personnes âgées et des personnes en difficultés

Nous prévoyons la mise en service, pour 2023, d'une nouvelle crèche multi-accueil de 40 berceaux sur la commune d'Allonzier la Caille. L'objectif est d'aider les familles à trouver des solutions de garde pour les tout-petits, à des tarifs accessibles.

C. HORCKMANS



Nouvelle crèche multi-accueil



Préservation de l'environnement et de notre identité

OBJECTIF

2

" Maîtriser son développement, préserver son environnement naturel et son activité agricole. "

Parce que notre environnement est précieux, nous devons le préserver et répondre à la crise écologique.

➤ Aménagement, logement foncier

- Plan d'action foncier pour maîtriser le développement urbain et anticiper sur l'avenir
- Relance d'un nouveau Plan Local de l'Habitat, pour trouver des solutions en faveur du logement pour tous, et accompagner la rénovation énergétique des logements



Tri des déchets

➤ Eau et Assainissement

- Interconnexion en eau potable avec le Grand Annecy
- Recalage d'un schéma directeur d'eau potable et d'assainissement, afin de répondre aux enjeux majeurs de l'eau sur notre territoire

L'interconnexion avec le Grand Annecy permet d'assurer une meilleure fourniture du Pays de Cruseilles en eau potable. En effet, nous avons l'obligation par l'Agence de l'Eau de rendre à la rivière des Usse la principale source d'alimentation. La ressource en eau est rare et il faut protéger le milieu naturel !

J. MARTINEZ



Interconnexion avec le Grand Annecy



A partir du 1er janvier 2023, nous trierons de manière plus ambitieuse, en mettant dans le bac jaune tous les emballages plastiques sans distinction. C'est autant de matière qui ne sera pas brûlée, contribuant ainsi à lutter contre le réchauffement climatique !

C. ANTONIELLO



➤ Déchets

- Simplification des consignes de tri
- Collecte des biodéchets pour limiter les déchets brûlés
- Amélioration de la fonction déchetterie pour mieux répondre aux besoins des habitants, par exemple en mettant en place une ressourcerie

Parce que notre territoire est magnifique et encore largement préservé, nous devons faire un effort particulier pour protéger la biodiversité, la qualité de l'air, et contribuer à l'effort national pour limiter le changement climatique. La CCPC va s'engager sur un Plan pour le Climat et la Transition écologique pour cela !

J.M. BOUCHET



➤ Prévention et tranquillité publique

- Sécurisation des Ponts de la Caille ;
- Étude pour la mise en place d'une police intercommunale, pour favoriser le vivre ensemble et réduire le sentiment d'insécurité
- Réalisation d'une aire de sédentarisation des gens du voyage

Face à une forte croissance démographique (les effectifs scolaires ont augmenté de 12% depuis 2015) et à des bâtiments vieillissants, l'agrandissement et la réhabilitation des écoles sont un enjeu majeur pour notre territoire. Les projets concernant les écoles de Cruseilles et de Copponex viennent de s'achever, les travaux de l'école de Cuvat sont en cours, d'autres projets suivront encore, sans oublier les travaux d'amélioration et d'entretien réalisés au quotidien sur l'ensemble des écoles.

S. MERMILLOD



➤ Scolaire

- Agrandissement des écoles de Copponex et Cruseilles
- Agrandissement de l'école de Cuvat
- Réaménagement et agrandissement de l'école Andilly/Saint-Blaise

L'agrandissement de l'école d'Andilly / St Blaise est le prochain projet d'école majeur. Nous avons retenu un projet qualitatif, qui intègre des efforts importants dans la rénovation énergétique et le confort des élèves.

P. GAL



Agrandissement et réhabilitation des écoles

➤ Culture

- Rénovation de la bibliothèque intercommunale
- Lancement de la Micro-Folie du Pays de Cruseilles en partenariat avec La Villette
- Projet d'agrandissement de l'école de musique



Projet culturel de la «Micro-Folie»

Le nouveau Complexe Sportif Intercommunal de Cruseilles a été mis en service en début d'année. Il est l'un des plus beaux espaces de pratique sportive du Département, avec notamment un magnifique mur d'escalade. Les associations et les écoles s'en sont emparées, et en sont très satisfaites !

P. CLERJON



➤ Economie

- Construire une nouvelle zone d'activités bien intégrée environnementalement pour amener de nouveaux emplois
- Développer la stratégie foncière sur la thématique économique

➤ Sport

- Mise en service du nouveau Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles
- Étude de rénovation des piscines qui, bien qu'apportant une vraie plus-value sur le territoire, sont anciennes



Véloroute des 5 lacs

La CCPC a finalisé son Schéma Directeur Cyclable et prépare la mise en place des axes vélo. Parmi ceux-ci, la véloroute des 5 lacs va traverser le territoire et offrir d'ici quelques années un magnifique espace de détente et de circulation à vélo, tant pour les locaux que pour les touristes.

C. BOETTNER



➤ Transition écologique

- Réalisation d'un plan d'action sur la transition écologique

➤ Mobilité

- Réalisation d'une véloroute et d'itinéraires cyclables
- Développement des transports publics, tant vers Annecy (en partenariat avec la SIBRA) que vers Genève et promotion des nouvelles formes de mobilité (covoiturage, autopartage, etc...)

Dynamisme & Innovation

OBJECTIF

3

" Garantir l'animation et le dynamisme du territoire, tant par les activités touristiques, commerciales ou artisanales que par la vie associative, la culture ou le sport (notamment via ses centralités). "

Parce que le « vivre-ensemble » passe par des activités partagées et des lieux de vie en commun qui permettront d'éviter de devenir un « territoire dortoir » sans vie sociale locale.



Nouveau complexe sportif intercommunal



Le site des Ponts de la Caille est un espace exceptionnel, un site remarquable de la région Auvergne Rhône-Alpes. Nous souhaitons le valoriser en proposant une offre touristique et culturelle de qualité. Mais nous souhaitons également préserver les espaces naturels et les sites historiques du fond du vallon, et mieux sécuriser les ponts.

X. BRAND



Le site des Ponts de la Caille

➤ Tourisme

- Un projet touristique d'envergure sur les Ponts de la Caille, avec une forte dimension environnementale et patrimoniale
- Développement du pôle touristique des Dronières, notamment avec la création d'un camping insolite
- Association avec l'Office du Tourisme des Monts de Genève afin de mieux promouvoir les pôles touristiques du territoire



Projet de territoire



Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
268 Route du Suet
74 350 CRUSEILLES

ccpc@ccpaysdecruseilles.org www.ccpaysdecruseilles.org

Allonzier la Caille Andilly Cercier Cernex Copponex Cruseilles Cuvat Le Sappey
Menthonnex-en-Bornes Saint-Blaise Villy-le-Bouveret Villy-le-Pelloux Vovray-en-Bornes

LE TERRITOIRE DU PAYS DE CRUSEILLES

Le Pays de Cruseilles est un territoire à caractère rural d'environ 17 000 habitants. Les 13 communes qui le compose proposent à leurs habitants un cadre de vie agréable :

Richesses naturelles

- Le Mont Salève ①
- La rivière des Ussets
- Le plateau des Bornes ②
- Le crêt de la Dame ③

Richesses patrimoniales, culturelles et touristiques

- Les Ponts de la Caille ④
- Hameau du Père Noël ⑤
- Le Grand Parc d'Andilly ⑥
- Le parc des Dronières ⑦
- Le vieux bourg de Cruseilles ⑧
- Les animations culturelles et les richesses historiques des 13 communes

Richesses économiques

- Le Parc d'activités de la Caille
- Le pôle commercial de Cruseilles
- Les terres agricoles et les nombreuses fermes proposant des produits locaux ⑨



Les 13 communes

 Allonzier la Caille 2 221 habitants Maire : Brigitte Nanche	 Copponex 1 217 habitants Maire : Julian Martinez	 Saint-Blaise 363 habitants Maire : Christine Megevand	 Vovray-en-Bornes 566 habitants Maire : Xavier Brand
 Andilly 971 habitants Maire : Vincent Humbert	 Cruseilles 4 817 habitants Maire : Sylvie Mermillod	 Le Sappey 442 habitants Maire : Pierre Gal	
 Cercier 707 habitants Maire : Patrice Primault	 Cuvat 1 595 habitants Maire : Julie Montcouquiol	 Villy-le-Bouveret 611 habitants Maire : Jean-Marc Bouchet	
 Cernex 1 072 habitants Maire : Vincent Tissot	 Menthonnex-en-Bornes 1 102 habitants Maire : Guy Demolis	 Villy-le-Pelloux 1 005 habitants Maire : Charlotte Boettner	

Nombre d'habitants : source INSEE 2022

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un projet de territoire fixe le programme de travail des élus pour les dix prochaines années, en s'appuyant sur une analyse des problèmes rencontrés par les habitants du territoire.

Il permet de définir les actions prioritaires de la Communauté de Communes en abordant l'ensemble de ses domaines d'interventions. Les domaines classiques (écoles et petite enfance, culture, sport, traitement des déchets, eau et assainissement) mais aussi les nouvelles thématiques sur lesquelles les élus veulent développer de nouveaux projets (environnement, économie et tourisme, habitat, action sociale).

Ce projet de territoire est donc un document essentiel de la démocratie locale : il va guider années après années l'action de la CCPC.

S'il a officiellement été adopté au mois d'avril 2022, il s'inscrit dans une ligne politique fixée depuis 2 ans, ce qui explique que plusieurs projets souhaités sont déjà finalisés.

Le projet de territoire est ambitieux car le Pays de Cruseilles évolue rapidement et a besoin d'actions fortes et de projets d'envergure. Je m'engagerai à chercher les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce projet qui est le « fil rouge » des élus du Pays de Cruseilles.

Xavier BRAND
Président du Pays de Cruseilles



L'ambition des élus

Situé entre deux grands bassins de vie attractifs, les agglomérations d'Annecy et de Genève, le territoire est exposé à une croissance urbaine difficile à maîtriser. Le développement de l'emploi frontalier fait monter les prix de l'immobilier, rendant difficile le maintien des familles modestes sur le territoire. De fait, cela complexifie le recrutement des entreprises locales.

Une ruralité « réinventée »

Le territoire bénéficie d'une véritable authenticité, de villages qui ont gardé vitalité et solidarité et d'un cadre de vie magnifique. Il doit répondre à une croissance démographique forte et intégrer une population nouvelle, généralement à hauts revenus, sans briser le lien social et la « vie de village » afin de ne pas devenir un territoire « dortoir », ni exclure sa jeunesse ou sa population moins favorisée. Pour cela, le territoire veut s'appuyer sur sa forte identité et les valeurs d'une ruralité « réinventée ».

L'ambition des élus se traduit en trois orientations stratégiques (déclinées dans les pages suivantes) :

- Solidarité et proximité
- Préservation de notre environnement et de notre identité
- Dynamisme et innovation

Le territoire est singulier, mais il n'est pas une « île ». Il doit développer des collaborations positives avec ses territoires voisins, mais également avec les autres partenaires.

Chiffres clés

3,9% par an Augmentation de la population depuis 10 ans.	+3 000 Nouveaux habitants attendus dans les 2 prochaines années.	6 230€ net / par mois Revenu médian pour un couple avec 2 enfants.
--	--	--